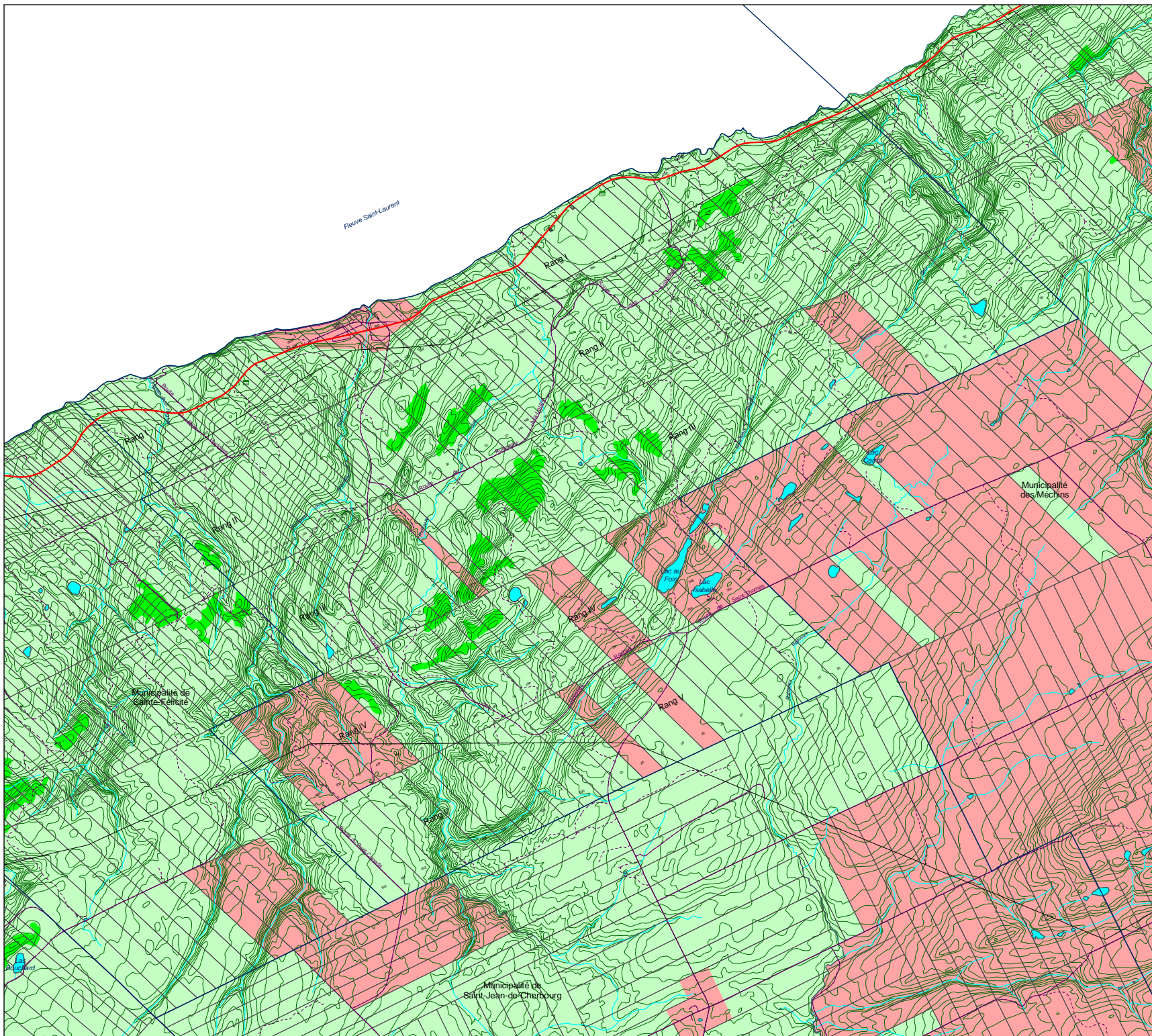


# Feuillet 1.8.2 : Municipalité de Grosses-Roches



## Légende

- Limite municipale
- Cadastre
- Courbe de niveau
- Route publique
- Autre route
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Hydrographie
- Secteur d'encadrement visuel
- Territoire soustrait de l'application du RCI

### TYPE DE ZONE

- Forestière et agricole
- Érablière

Échelle 1 : 15 000



Équidistance des courbes 10 mètres

Ce plan fait partie intégrante du règlement numéro \_\_\_\_\_  
édicte le Règlement de zonage (régime relatif à la coupe  
abusive en milieu forestier) pris de la municipalité régionale  
de comté de Matane adopté le \_\_\_\_\_ et entré en vigueur le \_\_\_\_\_

Copie certifiée conforme le \_\_\_\_\_

DECEMBRE 2002

